



Juge Tout Puissant = 3 agents sur le carreau !

Ce jeudi 29 janvier 2026, en service de nuit, un Juge a décidé de placer pour la nuit un pensionnaire de Jury au CP de Metz, dans l'attente d'une comparution immédiate le lendemain. Dès son arrivée au Greffe lors de son écrou, cet énergumène a proféré des insultes et menaces envers les agents présents. Il a continué à insulter et menacer nos collègues lors de la fouille intégrale et cela a dégénéré lorsque le BCE lui a remis son paquetage arrivant. En effet, le repris de justice a poussé le BCE et a essayé de lui asséner un coup de poing. Heureusement un agent est intervenu pour maîtriser l'écroué. Hélas, il se blessa au dos en maîtrisant l'arrivant au sol. Ce dernier n'a eu de cesse de se rebeller en donnant des coups à la volée, en se débattant, blessant un troisième collègue par un coup de coude et un coup de pied. Le BCE a dû demander des renforts car les 5 agents présents étaient insuffisants pour mettre un terme à l'incident. Il aura fallu 8 agents pour mettre hors d'état de nuire le détenu, suivi de sa mise en prévention au QD !

Suite à ce très grave incident, la direction de permanence s'est déplacée et a proposé aux agents blessés de les conduire aux Urgences. Les agents ont décliné, assurant leur service de nuit jusqu'au bout.

3 blessés sont à déplorer dans nos rangs ! Et la question qui taraude tout le personnel de surveillance et d'encadrement est la suivante : Pourquoi un individu au profil connu et signalé comme étant très dangereux, et précédemment affecté en hôpital psychiatrique, peut soudainement être placé pour la nuit en maison d'arrêt en attente de passer en comparution immédiate le lendemain à 14h00 ? Que se passe-t-il dans la tête des juges? Savent-ils seulement ce qu'est un service de nuit et un effectif réduit? Nous restons encore et toujours le jouet d'une poignée d'inconscients ignorants des enjeux d'une prison en service nocturne.



SYNDICAT NATIONAL **FORCE OUVRIÈRE** – **JUSTICE**

Juge Tout Puissant = 3 agents sur le carreau !

FO apporte tout son soutien à nos trois collègues, à leurs proches et à leurs amis, dans cette épreuve traumatisante. Nous leur souhaitons à tous un bon rétablissement et de ne garder aucune séquelle physique et psychologique.

FO dénonce les choix d'un juge qui a mis en danger la vie de nos collègues alors qu'il connaissait sur le bout des doigts le profil de l'intéressé.

FO rappelle à ce juge que le CP de Metz n'est pas un hôtel ou un hôpital psychiatrique mais bien un Centre Pénitentiaire.

FO condamne cette agression sauvage et demande la création d'un quartier spécifique pour les détenus avec un profil psychologique aussi instable.

FO exige la mise en place d'une cellule psychologique pour toutes les victimes d'agression au sein du CP Metz et, encourage ces mêmes personnes à systématiquement porter plainte.

FO – LA VOIX DES SURVEILLANTS